

# JOUONS-NOUS LES IMPÉRIALISTES?

## LIMINAIRE

Haïti, c'est le pays le moins développé de l'hémisphère américain et l'un des plus pauvres au monde. Les chiffres laissent songeur: le revenu moyen par habitant est de deux cents dollars par année, mais pour 60% de la population il ne dépasse pas soixante dollars.

Le pays n'a que peu de richesses naturelles: à part la bauxite (19<sup>e</sup> producteur mondial), il doit compter sur l'agriculture, essentiellement sur sa production de café et de sucre, pour obtenir des devises étrangères. En 1977, par exemple, malgré une augmentation spectaculaire des cours du café (61%), la balance commerciale enregistrait un déficit de plus de 72 millions de dollars, soit plus de 35% des ventes totales à l'étranger. Il n'est pas rentable, c'est bien connu, d'exporter de la marchandise à l'état brut pour importer des produits manufacturés...



Ces dernières années, la misère, la faim et le chômage ont poussé des dizaines de milliers d'Haïtiens à quitter leur pays: on dit que, sur une population d'environ six millions d'habitants, près d'un sixième aurait ainsi été réduit à s'expatrier: aux Bahamas (ils se risquent sur des embarcations de fortune), à Miami (où on refuse de les considérer comme des réfugiés politiques, en dépit du sort qui menace ceux que l'on rapatrie), et même à Montréal (qui est devenue l'un des grands centres culturels et politiques de l'émigration haïtienne).

Les conditions politiques, bien connues, sont celles d'un pays extrêmement sous-développé où une petite minorité aisée se regroupe autour d'un régime autoritaire et corrompu pour défendre ses privilèges face à la majorité de la population, réduite à la misère et à l'analphabétisme (80%).

A.B.

Le scandale des "boat people", celui de ces milliers de coupeurs de canne que le gouvernement haïtien vend littéralement (par contrat) aux planteurs de la République Dominicaine voisine, qui les parquent dans les "battées", probablement les plus vastes camps d'esclaves de notre époque, le carnaval affligeant dont le récent mariage du chef de l'État fut l'occasion et la complaisance non moins pénible des autorités ecclésiastiques à son égard, tout cela justifierait qu'on s'interroge sur ce pays qui n'en finit pas de racheter sa liberté, alors qu'il fut pourtant le premier en Amérique latine à secouer le joug colonial.

Mais les rapports qui unissent Haïti et le Québec sont encore plus complexes. Si on ne compte pas moins de 30 000 Haïtiens en résidence au Québec, près de 30 000 Québécois passent par Haïti, chaque année. L'industrie touristique a amené en Haïti des capitaux québécois. Et, à un tout autre niveau, Haïti est le territoire qui regroupe le plus grand nombre de missionnaires québécois.

Quels rapports le Québec est-il en train d'établir avec l'une des sociétés les plus fragiles et les plus gravement exploitées du continent? Certains, Haïtiens et Québécois, n'hésiteront pas à parler d'impérialisme pour qualifier notre intervention économique et religieuse. Par ailleurs, des incidents récents nous ont révélé que notre hospitalité n'est guère au-dessus de tout reproche lorsqu'il s'agit d'intégrer chez nous des Haïtiens moins scolarisés que l'élite des arrivants des années 60.

Nous pouvons au moins nous poser la question. Sommes-nous en train de jouer les impérialistes? C'est la réflexion que voudrait alimenter ce dossier, qui évoquera successivement la situation économique en Haïti, la présence étrangère là-bas, le phénomène de l'émigration et, enfin, la présence haïtienne à Montréal.

À la lecture de ces témoignages, cependant, le lecteur questionné verra poindre un espoir. Un espoir divers et pourtant convergent. Il supporte, cet espoir, ces exilés politiques qui travaillent à instaurer un régime plus démocratique dans leur pays, il inspire le dévouement de ceux qui accueillent et réconfortent les "boat people" abordant aux Bahamas ou à Miami, et il éclaire la pratique et les choix apostoliques des missionnaires qui ne craignent pas d'apprendre de nouvelles façons d'évangéliser et de servir le peuple haïtien, qui choisissent de parler créole et qui s'engagent dans des projets de changement et de conscientisation susceptibles de favoriser l'essor d'une Église libératrice et d'un peuple debout.

# LA BANQUE MONDIALE ET HAÏTI: UNE HISTOIRE TOUJOURS À SUIVRE

par Cary Hector

La Banque mondiale, connue officiellement sous le nom de Banque internationale de reconstruction et de développement (B.I.R.D.), est née, comme le Fonds monétaire international, de la fameuse conférence de Bretton Woods (juillet 1944). Créée le 27 décembre 1945 par les représentants d'une quarantaine de nations (en l'absence de l'Union soviétique et des pays de l'Europe de l'Est), elle avait pour objet social d'aider à la reconstruction et au développement des pays membres en favorisant l'investissement des capitaux. Depuis le début des années 1960, une fois terminé l'effort de reconstruction de l'après-guerre, elle a surtout pour but de promouvoir le développement dans le tiers monde.

Pour éclairer ses politiques d'investissement et de crédit, de même que celles de ses filiales (telle, par exemple, l'Association internationale de développement), elle fait établir annuellement un rapport sur la situation économique et financière de tous les pays du tiers monde. Ces rapports confidentiels représentent une source d'information exceptionnelle sur la situation réelle des nations en développement.

Certaines données du rapport annuel de 1978 sur Haïti sont ici commentées et explicitées par Cary Hector, professeur au département de sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal et membre du comité de rédaction de *Collectif Paroles*, "revue culturelle et politique haïtienne" lancée l'automne dernier à Montréal et qui vient de publier sa cinquième livraison. (*Collectif Paroles Inc. B.P. 263, Succ. "LaSalle" H8R 3V2*).



Formellement, les rapports de la Banque mondiale sur Haïti se ressemblent presque à s'y méprendre. Pour passer au plus pressé, le lecteur jette d'abord son dévolu sur le volume principal avec ses subdivisions familières: résumé et conclusions, situation ("performance") économique globale, situation sectorielle et perspectives (ou prospectives). Puis il peut s'attarder et revenir sur les annexes statistiques qui, elles, offrent un large éventail de données, pour la plupart éparpillées dans d'autres rapports ou enquêtes et de ce fait difficiles d'accès. On aurait tort de penser que cette structure familière des rapports en facilite d'emblée la lecture.

Pour en tirer un éclairage pertinent de la réalité dont ils veulent rendre compte, il convient en effet de se dégager constamment du code langagier d'allure factuelle et technique qui les régit. Non pas qu'il faille toujours lire entre les lignes car, d'un rapport à l'autre et selon la conjoncture (politique), les auteurs peuvent troquer leurs formules alambiquées pour des constats directs voire brutaux. Mais la saisie de la réalité sous-jacente demeure tributaire d'un équilibre instable entre un optimisme qu'on soupçonne obligé et un pessimisme visiblement contenu et contrôlé.

De quoi est-il donc question dans le dernier rapport de la Banque mondiale, rapport daté de 1978, et qui suit de plus de deux ans le précédent rapport? Et quelles perspectives nous permettent d'entrevoir ces deux rapports, qui chevauchent sur deux *Plans quinquennaux de développement* (1971-1976/1976-1981)? Nous n'aurons pas la prétention de signaler ici plus que des réponses indicatives à l'une et à l'autre question.

## Quelques données saillantes

En nous en tenant à la situation économique générale et aux principales conclusions du rapport, les tendances ou orientations essentielles du panorama économique d'Haïti nous semblent être les suivantes:

• Au début des années 80, Haïti demeure toujours — on le savait depuis belle lurette — le pays le plus pauvre des deux Amériques et figure encore — on le sait depuis le diagnostic des Nations Unies de 1975 — parmi les 30 pays déclarés les plus pauvres de la planète. Cette pauvreté est bien entendu mesurée à l'aide de l'indicateur "classique" du produit national brut per capita (P.N.B.) ainsi que de son dérivé: le revenu national per capita. Dans le cas d'Haïti, le premier atteignait en 1977 US \$232 tandis que pour le second, la moyenne nationale se situait aux environs de US \$190 en 1976. Quelles réalités concrètes traduisent ces chiffres?

Comme l'on sait, parler de revenu national per capita sans parler de sa distribution régionale et/ou par classes de la population, c'est se contenter d'une donnée statistique générale et abstraite. Or, la référence à cette observation s'avère, dans le cas d'Haïti, hautement significative: il existe des disparités de revenus de l'ordre de 1 à 7 entre les différentes régions du pays et de 1 à 75 entre les différents groupes de revenus. Ainsi, par exemple, le revenu moyen per capita dans les zones rurales atteint à peine plus de la moitié de la moyenne nationale, alors qu'à Port-au-Prince, la capitale, celle-ci doit être multi-

pliée par près de 3.5, soit environ \$810. Cette observation exprime fidèlement la concentration démesurée des activités économiques en un seul point du pays (industrie, commerce, construction, etc.). D'où l'hypertrophie urbaine, démographique, administrative, etc. de la capitale au détriment des villes de provinces qui n'en finissent pas de s'anémier à tous les points de vue.

Quant à la distribution par groupes de revenus, elle est simplement assommante: plus de 60% de la population ne disposait que de 20% du revenu national alors que 5% de la population concentrait entre ses mains plus de 50% du revenu national. On calcule que la moyenne de revenu per capita dans la tranche de revenus la plus élevée représente 176 fois celle de la tranche la moins élevée! Ajoutons à cela qu'environ 4000 familles sont réputées jouir d'un revenu annuel moyen de plus de \$90 000.00 parmi lesquelles 3000, soit 75%, vivent dans la région de Port-au-Prince.

On peut s'imaginer la vie qu'il est possible de mener avec un revenu annuel moyen de \$90 000. Mais qu'en est-il d'une moyenne de \$60? C'est le cas de 60% de la population, et cela s'appelle "vivre dans les conditions de pauvreté relative". Or, en fait, entre 75 et 90% de la population (selon les sources) vivent dans les conditions de pauvreté absolue! Cela signifie que cette majorité écrasante de la population "ne peut pas acquérir ce qui est considéré comme le standard minimum de consommation alimentaire et non-alimentaire". D'où la malnutrition multiple, la faim chronique, la forte mortalité infantile, etc.

• **Pourtant Haïti n'est-il pas un pays "à vocation agricole", i.e. théoriquement capable de nourrir sa population? On aura ressassé sous tous les tons l'importance de l'agriculture pour la survie économique du pays, voire sa régénérescence. Le plan quinquennal 1976-1981 en fait la priorité des priorités nationales. L'assistance publique et privée internationale y consacre une kyrielle de projets de développement depuis le début des années 70. Or, rien n'y fait: bien qu'elle constitue encore 43% du produit intérieur brut (P.I.B.) et qu'elle emploie plus de 80% de la population active, l'agriculture est et demeure en perdition. Pourquoi?**

La Banque mondiale et d'autres organismes apparentés mettent volontiers l'accent sur l'exiguïté des exploitations agricoles, le bas niveau de productivité, l'érosion, les conditions climatiques, etc. Et l'on pointe du doigt le petit paysan qui ignore ou boude les techniques modernes d'agriculture, se contente d'une production de subsistance voire parfois s'y cantonne délibérément pour éviter la production d'exportation qu'il ne contrôle pas, etc.

Ce qu'il est de moins bon ton de rappeler, ce sont les conditions séculaires d'exploitation du travail paysan: à commencer par l'insécurité de la propriété de la terre (absence de cadastres, expropriations semi-légales, pression démographique, etc.); accaparement de la production paysanne par les réseaux d'intermédiaires liés à la bourgeoisie export-import, taxation parasitaire par l'État, etc.

Dans de telles conditions, est-il étonnant que le paysan, ruiné ou prolétarisé, fuie la terre et cherche sa survie comme travailleur agricole saisonnier, comme "lumpen" ou manoeuvre urbain, comme coupeur de canne en République dominicaine ou migrant-paria dans les Antilles (Bahamas notamment) ou enfin comme "desperado" parmi les "boat-people" qui défraient la chronique, ces jours-ci, à Miami?

Le rapport de la Banque mondiale de 1976 proclamait le développement de l'agriculture comme "la clé de l'avenir immédiat d'Haïti". Celui de 1978 se fait moins péremptoire — et pour cause: il se contente d'affirmer que "le développement économique futur d'Haïti sera fonction, dans une large mesure, des résultats de l'agriculture et de la balance des paiements"...

• **Enfin, ce rapport et bien d'autres avant lui insistent sur le secteur "le plus dynamique" de l'économie haïtienne: l'industrie manufacturière. Ce secteur aura connu un taux de croissance moyen de 7% par an au cours de la période 1970-1977 et fourni 13% du P.I.B. en 1977. Toutefois, reconnaît-on, son importance comme source d'emploi demeure limitée (6 à 7% de la main-d'oeuvre disponible), et son impact direct et indirect sur la balance des biens et services s'avère négatif. Quant à son incidence sur la distribution du revenu, elle serait "au mieux neutre". Compte tenu de la concentration de cette industrie dans la région de Port-au-Prince et des données récentes (signalées plus haut) qui montrent précisément une concentration plus qu'anormale du revenu dans cette région, cette apparente "neutralité" du secteur industriel demeure un paradoxe dont seul un rapport officiel peut avoir le secret.**

Mais, au préalable, que faut-il entendre par "industrie manufacturière"? En Haïti, mise à part la production du sucre (raffiné), de la farine et du ciment, le secteur industriel est très modeste et embryonnaire et concerne principalement des biens de consommation de base (aliments, vêtements, textiles, breuvages, etc.) représentant plus de 70% du P.I.B. et près de 60% de l'emploi industriel.

"L'expansion industrielle" dont il est question depuis environ six à sept ans se rapporte au secteur d'exportation constitué par les industries d'assemblage, parachutées des États-Unis depuis la fin des années 60. Elles sont aujourd'hui environ 200, produisant, à partir de matières premières partiellement locales mais principalement importées, des vêtements (52%), des balles de "baseball" et des balles molles (16%), des jouets (4%), des objets en cuir (2%) et des pièces électroniques simples (26%). Enfin, elles emploient une main-d'oeuvre estimée entre 25 000 et 35 000 personnes, dont les deux-tiers au moins soit des femmes, et pour qui le salaire minimum (données de 1977) varie entre \$1,60 et \$2,00 par jour et selon le secteur, ce qui représente un salaire mensuel théorique oscillant entre \$48 (minimum) et \$60 (maximum).

Au total, il s'agit d'un secteur totalement concentré dans la région de Port-au-Prince et dont "l'expansion"

**Suite à la page 222**

## LA PRÉSENCE ÉTRANGÈRE EN HAÏTI

par Georges Anglade

Habitué que nous sommes à identifier les facteurs de domination et d'exploitation dont notre propre société est victime, il peut nous être difficile de penser que le Québec puisse jouer à l'égard d'un pays du tiers monde le rôle de "puissant", de dominateur, de riche investisseur, ou simplement d'étranger envahissant. Et pourtant, pas moins de 30 000 Québécois vont, chaque année, séjourner en Haïti...

Pour nous sensibiliser à ce phénomène de la présence étrangère en Haïti, de la présence québécoise en particulier, nous avons fait appel à Georges Anglade, Haïtien, du département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, spécialiste reconnu de l'espace haïtien. L'article qui suit résume un entretien qu'il nous accordait à la mi-avril.

La présence étrangère en Haïti a pris de telles proportions qu'on ne peut plus parler simplement d'ingérence ou d'enfreinte à la souveraineté nationale: à l'heure qu'il est, il s'agit bien, en fait, de substitution de souveraineté, de tutelle. Ce qui en d'autres pays serait le fait de programmes conjoints de développement économique, ou le domaine des organismes nationaux de planification et de développement, est directement assumé, en Haïti, par la présence étrangère.

Cette présence et cette influence de l'étranger se manifestent sous les formes les plus diverses: pressions du capital ou des gouvernements, action des organismes para-gouvernementaux ou des agences internationales, interventions caritatives ou prosélytisme des diverses missions religieuses. Comment ces nombreux intervenants, différents entre eux et poursuivant des objectifs non moins divers, pourraient-ils orienter leur action dans une perspective nationale haïtienne? Comment seraient-ils amenés, par exemple, à reconnaître, à respecter et à promouvoir une civilisation pourtant solidement enracinée, civilisation de paysans, de marchands, de travailleurs, qui a développé son propre savoir-faire, mais qui ne répond pas nécessairement aux standards d'un développement conçu à l'occidentale?

1. Les bourgs-jardins rendent compte des "agglomérations rurales" produites par les exigences de la vie rurale haïtienne. Ce sont des "cités rurales" dont les "centres commerciaux" sont les marchés hebdomadaires.

Les conséquences sont faciles à prévoir: l'intervention étrangère, même bien intentionnée, dé-structure les organisations communautaires en place au niveau économique (les marchés, les bourgs-jardins<sup>1</sup>) et au niveau politique (les noyaux de résistance de la paysannerie), en somme tous les construits mis en place au cours des trois derniers siècles par cette civilisation paysanne originale. Le projet développementiste et humaniste, brandi comme une bannière par les nations étrangères, devient dans les faits une entreprise de déstructuration et de mise en tutelle. Ceci, bien entendu, si l'on considère les retombées de l'intervention étrangère à l'échelle nationale.

### Des structures au service de la présence étrangère

Il faut distinguer, en effet, les secours qui peuvent être dispensés à des individus ou à des familles, et les retombées de ces formes d'assistance individuelle et ponctuelle sur l'ensemble d'une société ou d'une économie. Pour quelqu'un qui est menacé de mourir de misère — et il y en a hélas beaucoup en Haïti —, toute forme d'assistance est un bienfait. Il ne s'agit donc pas de condamner absolument le dévouement ou la générosité de ceux qui essaient déjà de faire quelque chose pour une population en détresse.

Mais, en même temps, il nous faut bien voir que les efforts dispersés d'assistance ne rejoignent qu'un nombre encore très réduit de personnes et de groupes dans le besoin: environ 5 à 10% de ceux qui devraient

recevoir des secours. D'autre part, ce travail de replâtrage, ces interventions à la pièce, freinent l'émergence d'une solution nationale: en permettant à la structure actuelle, une structure gravement et irrémédiablement délabrée qui produit une dizaine de milliers de "boat people" par mois, de survivre, de se maintenir et de bloquer toute réforme en profondeur.

Et il n'y a rien là de bien mystérieux, car, au fond, la présence étrangère n'a ni les moyens, ni l'intérêt, ni la volonté de se substituer efficacement à une volonté nationale de reprise en main. Ou encore, pour bien comprendre les deux côtés de la médaille, les structures politiques nationales sont présentement au service de la présence étrangère. Il y a chez nous une très mince couche sociale, une élite politique ou économique, qui tire profit de la présence étrangère (pouvoir politique, prestige social, salaires ou autres avantages économiques). Ces groupes dominants ont évidemment tout intérêt à ce que se perpétue la situation présente.

Pour illustrer le caractère ambigu de la présence étrangère en Haïti au seul plan économique, on peut signaler deux formes "normales" d'utilisation de la main-d'oeuvre haïtienne sur place. Celle que pratiquent, d'abord, de nombreuses compagnies qui viennent s'établir en Haïti parce qu'elles doivent faire face, chez elles, à des législations trop sévères en termes de protection de l'environnement ou de sécurité des travailleurs. Comme elles ne rencontrent aucune exigence de cet ordre en Haïti, on comprend que de nombreuses entreprises d'assemblage, entre autres, vien-